

MODALITÉS DE FORMATION THÉORIQUES ET PRATIQUES



Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre le parcours de formation :

Formation théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) ou via Internet sur notre pack web.

1) Révisions internet : code en ligne

Cette formule donne droit à un accès avec des séries de questions/réponses. L'élève reçoit des identifiants qui lui permettent de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont reparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Les thématiques sont les suivantes :

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Réglementation
- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique - Équipements de sécurité
- Environnement

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc.

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

2) Révision Présentiel : Code en salle

Pendant les périodes d'ouverture du bureau, nous proposons des séances de séries de code de la route sur TV avec des DVD en autonomie.

Horaires d'ouverture du bureau :

Lundi Fermé

Mardi 10H-13H / 15H-20H

Mercredi 10H-13H / 15H-20H

Jeudi 10H-13H / 15h00-20H

Vendredi 10H-13H / 15H-20H

Samedi 10H-14H

Formation pratique :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Les heures de conduite sont sur rendez-vous de 07h00 à 20h00 tous les jours et le samedi de 07h00 à 14h00. Un planning de conduite est établi avec l'élève selon ses disponibilités.

Les heures de conduite sont à réserver de préférence directement au bureau. En cas d'indisponibilité, l'élève doit prévenir l'auto-école 48 heures à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min.

Au cours de cette séance :

- une évaluation statique est réalisée pour déterminer quelles compétences travailler
- des schémas sont réalisés pour expliquer les compétences à travailler
- en fin de séance, un bilan est réalisé sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage.

Les enseignants de la conduite font régulièrement le point sur l'évolution des différents élèves et mettent en place des actions correctives si cela est nécessaire.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ?

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.